

# GARDERIE PERISCOLAIRE DE MARMAGNE

## ANNEXE AU REGLEMENT

o ooo o ooo o

Cotisations : 8 € pour un enfant

14 € pour deux enfants

18 € pour trois enfants

Paiement à la minute 0,0316 €

Toute personne qui n'aura pas repris son enfant à l'heure de fermeture, soit 19 h ou 19 h 30 se verra facturer en sus la somme de 15 € (et cela autant de fois que nécessaire)